



LEGENDE

- LIMITE DE SECTEUR
- VOIE - TRACÉ DE PRINCIPALE EMPRISE ET RECLUS
- VOIE FUTURE
- CHEMINEMENT PIETONNIER : TRACÉ DE PRINCIPALE
- RESERVATION AU TITRE DE L'ARTICLE 5
- BATIMENT EXISTANT A CONSERVER
- ESPACE VERT EXISTANT OU A CONSERVER DONT L'ENTRETIEN OU LA CREATION SERA ASSURE
- POINT DE VUE A PRIVILEGIER
- ALIGNEMENT D'ARBRES A REALISER
- LE LONG D'AXE DE COMPOSITION OU VOIE URBAINE
- AIRE URBAINE AMENAGEE

E.P.A NORD ISERE
 COMMUNE DE L'ISLE D'ABEAU
 Zone d'aménagement
 Concerté de
 FONDBONNIERE
 PLAN DAMENAGEMENT DE ZONE
 DOCUMENT GRAPHIQUE
 Echelle : 1 / 2 000
 Date : JANVIER 2011